

A historical map of the Place de l'Étoile in Paris, showing the radial layout of the boulevards and the central green spaces. The map is oriented with the Arc de Triomphe at the top. The central area is a large, light blue, arched shape representing the Bois de Boulogne. The surrounding areas are green, representing parks and gardens. The map is detailed with street names and building footprints.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE REPLANTATION DE L'ÉTOILE ROYALE

23 MARS 2011



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Moët Hennessy

Versailles, le 23 mars 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE REPLANTATION DE L'ÉTOILE ROYALE, DONT LE PREMIER MÉCÈNE EST MOËT HENNESSY.

CONTACTS PRESSE

Château de Versailles

Hélène Dalifard
01 30 83 77 01
Aurélié Gevrey
01 30 83 77 03
Violaine Solari
01 30 83 77 14
presse@chateauversailles.fr

Moët Hennessy

Anne-Sophie Gauthier-Planté
01 41 88 33 30
agauthierplante@mhdfrance.fr

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES A SOUHAITÉ REQUALIFIER LE SITE DE L'ÉTOILE ROYALE, AUJOURD'HUI TRÈS DÉGRADÉ, PAR UN RÉAMÉNAGEMENT DES ALLÉES ET CIRCULATIONS ET UNE VASTE CAMPAGNE DE REPLANTATION DES STRUCTURES D'ALIGNEMENT D'ARBRES. MOËT HENNESSY A ANNONCÉ SA VOLONTÉ DE S'ASSOCIER À LA REPLANTATION DES TILLEULS DE L'ÉTOILE ROYALE. LE GROUPE D'ACTIVITÉS VINS ET SPIRITUEUX DE LVMH EN SERA AINSI LE PREMIER MÉCÈNE.

LE CHÂTEAU DE VERSAILLES LANCE AUJOURD'HUI UN APPEL AU MÉCÉNAT AUPRÈS DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES QUI SOUHAITERAIENT CONTRIBUER À CETTE INITIATIVE EN ADOPTANT UN OU PLUSIEURS ARBRES SUPPLÉMENTAIRES.

AU CŒUR DE L'AXE MAJEUR DU PARC DE VERSAILLES, l'Étoile Royale, qui date de la fin du XVII^{ème} siècle, est une pièce maîtresse de la composition de Le Nôtre. Elle prolonge en effet sur près de dix hectares la perspective d'eau du Grand Canal. Les cadrages de vue y sont organisés par la largeur des allées et par les alignements d'arbres. Fortement endommagée à la suite de la tempête de 1999, l'Étoile Royale était réduite, ces dernières années, à une vaste étendue de pelouse, ponctuée de manière très éparse par une quarantaine de peupliers d'Italie, témoins résiduels des anciens alignements.

AUJOURD'HUI, LA RECOMPOSITION VÉGÉTALE ET PAYSAGÈRE de l'Étoile Royale est engagée, avec un programme complet de replantation des structures d'alignement d'arbres de l'esplanade circulaire centrale (quadruple alignement) et des deux bandes axiales (double alignement). Au total, 446 tilleuls, essence traditionnelle des alignements du parc de Versailles, vont être replantés selon le tracé historique de cette composante majeure de la grande perspective.

MOËT HENNESSY S'ASSOCIE À CETTE CAMPAGNE de replantation, poursuivant ainsi son engagement fidèle en faveur du château de Versailles. Depuis 1993, Moët Hennessy et ses maisons ont été mécènes de l'exposition « Versailles et les tables Royales en Europe », de la restauration de « L'Enlèvement de Proserpine par Pluton » de Girardon, de la restauration d'une série de sept œuvres sculptées sur le thème de Bacchus présentes dans les jardins du Château et de l'exposition « Louis XIV, l'homme et le roi ».

CONTACTS PRESSE

Château de Versailles

Hélène Dalifard
01 30 83 77 01
Aurélié Gevrey
01 30 83 77 03
Violaine Solari
01 30 83 77 14
presse@chateauversailles.fr

Moët Hennessy

Anne-Sophie Gauthier-Planté
01 41 88 33 30
agauthierplante@mhdfrance.fr

Pour plus d'informations :

Séréna Gavazzi
responsable du service mécénat au
château de Versailles
01 30 83 77 04
serena.gavazzi@chateauversailles.fr

www.chateauversailles.fr/soutenir-versailles

POUR CHRISTOPHE NAVARRE, PRÉSIDENT DE MOËT HENNESSY, « *le soutien de notre groupe à la recomposition végétale et paysagère de l'Étoile Royale menée par l'Établissement public de Versailles s'inscrit naturellement dans la continuité des actions de mécénat que nous menons depuis de nombreuses années à Versailles. Il nous semble essentiel de participer à la sauvegarde de l'un des plus célèbres monuments nationaux qui symbolise partout dans le monde l'art-de-vivre à la française. Ce patrimoine à la fois paysager et architectural appartient à notre histoire et au trésor culturel de notre pays. Nous sommes fiers de contribuer au succès de sa restauration.* »

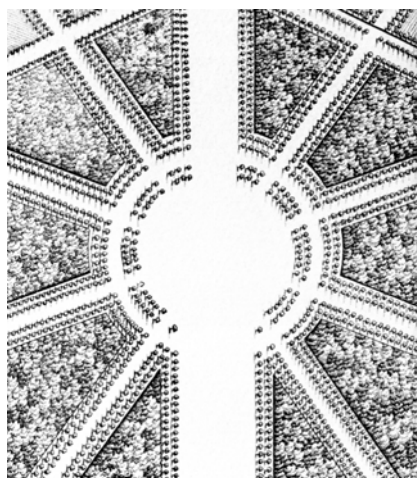
JEAN-JACQUES AILLAGON, PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC du château, du musée et du domaine national de Versailles, déclare de son côté « *Je me réjouis de cette nouvelle collaboration fidèle et précieuse entre Moët Hennessy et le château de Versailles. Cette annonce sera, j'en suis certain, le point de départ d'une vaste mobilisation de tous ceux qui, entreprises et particuliers, souhaiteront apporter leur concours à la campagne de replantation de l'Étoile Royale en adoptant un ou plusieurs arbres.* »

LE COÛT DE L'ADOPTION D'UN ARBRE s'élève à 1000 € (achat de l'arbre, transport, plantation et entretien pendant un an). Un certificat d'adoption nominatif est remis au donateur, à son nom ou au nom de la personne à qui il souhaite l'offrir. Pour faire un don, il suffit d'adresser au Président du château de Versailles (RP 834 - 78008 Versailles cedex), une déclaration d'adoption précisant l'intention de soutenir la replantation de l'Étoile Royale, accompagnée d'un chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Établissement public du château de Versailles. Un reçu fiscal sera retourné au donateur pour lui permettre de bénéficier des dispositions de la loi sur le mécénat ouvrant droit à une réduction sur l'impôt, de 66% des sommes versées pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

LE RÉAMÉNAGEMENT DES ALLÉES ET CIRCULATIONS DE L'ETOILE ROYALE (rétablissement d'une voie circulaire autour de l'esplanade centrale et création d'allées sablées latérales) est quant à lui réalisé, dans le cadre d'un mécénat de compétences, par la société COLAS, partenaire du château de Versailles pour la remise en état des allées et terrasses du parc.



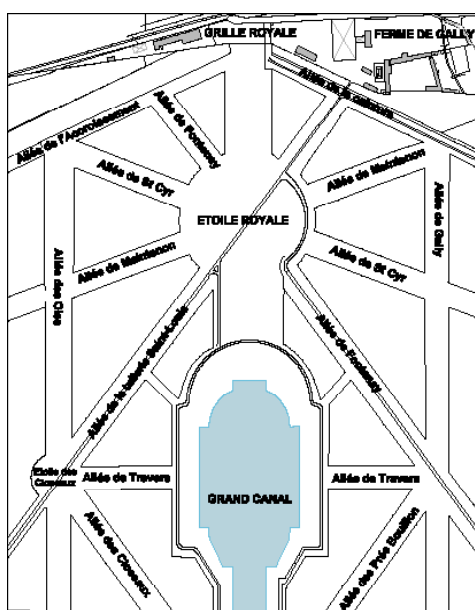
Plan de Versailles, du Petit Parc, et de ses dépendances, Abbé Delagrive, 1746



Détail du «Plan de Versailles [...]» de l'abbé Delagrive, 1746

L'ÉTOILE ROYALE

PRÉSENTATION



© château de Versailles

SITUÉE AU CŒUR DE L'AXE MAJEUR DU PARC DE VERSAILLES (EST-OUEST),
l'Étoile Royale prolonge la perspective d'eau du Grand Canal et amorce celle
qui s'étend, à l'Ouest, dans la Plaine de Versailles.

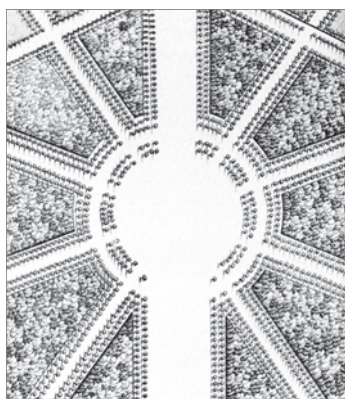
CETTE VASTE ESPLANADE CIRCULAIRE, de près de 6 hectares, est une pièce maîtresse de la magistrale composition de Le Nôtre, à environ 3 kilomètres de la terrasse du château.

DANS LE SYSTÈME COMPLEXE DE LA COMPOSITION HIÉRARCHISÉE de cette grande perspective, l'Étoile Royale joue le rôle de point focal au-delà du Grand Canal.

PLUS DE DIX ANS APRÈS LA TEMPÊTE DE DÉCEMBRE 1999, l'Étoile Royale se présentait comme une vaste étendue de pelouse, ponctuée, de manière éparse, par la silhouette de quelques grands peupliers d'Italie, témoins des anciennes structures d'alignements. Les voies de circulation aménagées dans ce secteur, en traversée et en périphérie de l'esplanade, étaient en mauvais état.

UN PROGRAMME COMPLET DE RECOMPOSITION VÉGÉTALE ET PAYSAGÈRE de l'Étoile Royale a donc été engagé par l'Établissement Public de Versailles.

ÉVOLUTION HISTORIQUE



Plan de Versailles, du Petit Parc et de ses
dépendances,
Abbé Delagrive, 1746
© château de Versailles

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA COMPOSITION DE L'ÉTOILE ROYALE, depuis sa création initiale à la fin du XVIIème siècle jusqu'aux dernières replantations du début du XXème siècle, se résume de la manière suivante :

FIN DU XVIIÈME SIÈCLE:

- Aménagement de l'Étoile Royale et de ses allées rayonnantes entre 1674 et 1679, dans le prolongement des travaux de création du bassin occidental du Grand Canal (Bassin de Gally).
- L'esplanade circulaire de l'Étoile Royale est plantée d'un double alignement d'arbres ; elle est traitée en revêtement sablé.
- L'allée axiale, entre le Grand Canal et l'Allée de Villepreux, présente une même largeur, en partie Est et en partie Ouest ; cette largeur est équivalente à celle du bras principal du Grand Canal.
- Au-delà de l'Étoile Royale, vers l'Ouest, aménagement d'une large esplanade à pans coupés, formant le départ de l'Allée de Villepreux.
- La grille séparant ces deux entités est hémicirculaire.

DÉBUT DU XVIIIÈME SIÈCLE:

- En 1710, l'allée axiale de l'Étoile Royale est réaménagée, avec l'élargissement de sa partie Est, du côté du Grand Canal ; les alignements d'arbres de cette large bande se trouvent alors dans le prolongement de ceux bordant le Grand Canal.
- Cet élargissement de la perspective, à l'Est de l'Étoile Royale, sera maintenu par la suite.
- L'esplanade de départ de l'Allée de Villepreux est réaménagée selon un plan hémicirculaire.

DÉBUT DU XIXÈME SIÈCLE:

- Les alignements de l'Étoile Royale et de ses deux allées axiales sont replantés en 1810, en peupliers d'Italie.
- La grille royale jusqu'alors hémicirculaire est remplacée par une grille droite.
- Les sols de l'Étoile Royale apparaissent toujours avec un revêtement sablé.
- L'esplanade de départ de l'Allée de Villepreux est supprimée.

DÉBUT DU XXÈME SIÈCLE:

- Les alignements de peupliers d'Italie de l'Étoile Royale font l'objet d'une replantation partielle, dans les années 1920.
- Cette replantation est reprise après la guerre, dans les années 1950.
- L'esplanade centrale est engazonnée, en remplacement du traitement sablé.
- Une route diagonale est aménagée en traversée de l'esplanade centrale, dans l'axe de l'Allée de la Tuilerie.



Photo aérienne de la tempête de 1999
© château de Versailles, JM Manai

FIN DU XXÈME SIÈCLE:

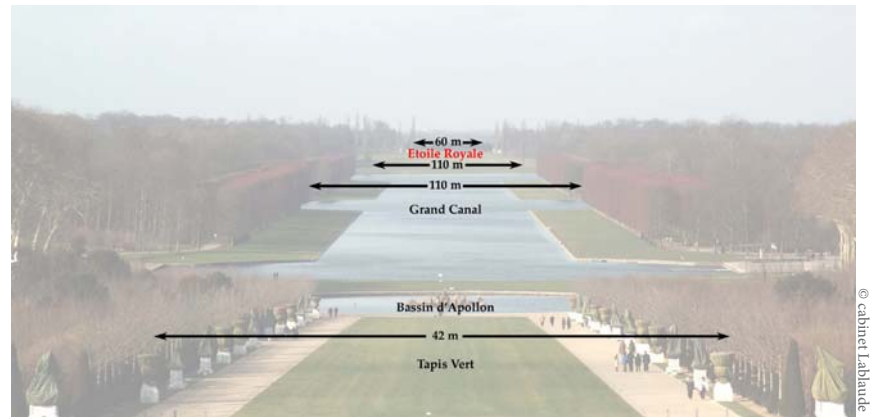
La tempête de décembre 1999 anéantit en quasi-totalité les alignements de peupliers d'Italie de l'Étoile Royale et de ses deux allées axiales; seuls 40 sujets, sur un effectif théorique de 450, étaient jusqu'à présent encore en place.

LES PRINCIPALES TRANSFORMATIONS DE LA COMPOSITION DE L'ÉTOILE ROYALE ont ainsi concerné les éléments suivants :

- En 1710, reconstitution de la perspective à l'extrémité Ouest du Grand Canal, avec l'élargissement de l'allée d'axe se raccordant à l'Étoile Royale.
- En 1810, replantation complète des alignements de l'Étoile Royale, avec l'introduction du peuplier d'Italie, essence qui sera utilisée pour les campagnes de replantation du début du XXème siècle (1920 et 1950).

DURANT LA CAMPAGNE DE TRAVAUX DE 1810, la grille Royale est reprise et une grille droite est alors mise en place. Les alignements d'arbres de l'Allée de Villepreux sont dégradés et ne connaîtront pas de replantation sous le Premier Empire. La suppression de cet élément majeur de la grande perspective va être en partie compensée par les grandes silhouettes des peupliers d'Italie de l'Étoile Royale, qui définissent un cadrage des vues, sans pour autant créer un effet perspectif infini, conforme à la composition d'origine de Le Nôtre.

ANALYSE DE LA COMPOSITION PAYSAGÈRE



LA COMPOSITION DE LA GRANDE PERSPECTIVE DE VERSAILLES répond à une succession de séquences savamment conçue, organisée et plaquée sur la géographie du site par le Nôtre.

DEPUIS LE CHÂTEAU, cette perspective se décompose selon les principales séquences suivantes, d'Est en Ouest :

- Allée du Tapis Vert (ou Allée Royale).
- Bassin d'Apollon et sa vaste esplanade.
- Grand Canal, avec ses bassins d'extrémité et son bras transversal.
- Étoile Royale.
- Allée de Villepreux (hors des limites du Domaine de Versailles).

LES SUCCESSIONS D'ÉLARGISSEMENT ET DE RÉTRÉCISSEMENT DE PLANS organisent les vues vers le lointain; les séquences de couloirs visuels sont, quant à elles, définies par les emprises au sol des allées et plans d'eau mais également, avec une importance équivalente, par les structures d'alignements plantées en lisière. Elles jouent ainsi un rôle important dans l'organisation, la hiérarchisation et le cadrage des séquences de la grande perspective.

L'ÉTUDE GRAPHIQUE DES DIFFÉRENTES LARGEURS DE CADRAGE DE VUES permet d'apprécier le jeu de rétrécissement et d'élargissement de la perspective :

- Dans le Jardin, l'Allée du Tapis Vert forme un premier cadrage sur une largeur de seulement 42 mètres ; l'esplanade du Bassin d'Apollon s'ouvre à la suite sur une largeur de plus de quatre fois supérieure (170m).
- La perspective du Grand Canal, cadrée par ses alignements de tilleuls taillés en rideaux, s'ouvre sur une largeur de 110 mètres.
- L'Étoile Royale détermine encore, avec ses vestiges de grands peupliers d'Italie, une première fenêtre de 110 mètres de large (dans le prolongement de celle du Grand Canal) puis une seconde, plus à l'Ouest, de 60 mètres de large . Cet effet de rétrécissement est conforme aux dispositions du début du XVIIIème siècle.
- Au-delà, l'horizon se perd, sans cadrage précis, du fait de la disparition des alignements de l'Allée de Villepreux. L'écran transversal constitué par la haie de grands thuyas interrompt l'effet perspectif et marque trop nettement les limites territoriales du Grand Parc.

LE PROGRAMME DE RESTAURATION

LE PROGRAMME DE RESTAURATION vise à rétablir ces structures d'alignement, en engageant en parallèle des actions pour le réaménagement des circulations de ce secteur.

LES PRINCIPES DE COMPOSITION ET D'AMÉNAGEMENT se détaillent de la manière suivante :

- Composition des structures d'alignement de l'esplanade centrale et de l'allée axiale, selon les dispositions du XVIIIème siècle ayant été reprises lors des précédentes campagnes de replantation, à savoir :
 - plantation d'un quadruple alignement en périphérie de l'esplanade circulaire centrale,
 - plantation d'un double alignement de part et d'autre de la bande axiale de l'Étoile Royale.
- Pour les circulations, refonte de l'actuel réseau viaire avec le rétablissement d'une voie circulaire au centre du quadruple alignement de l'esplanade centrale, permettant ainsi de supprimer la voie diagonale actuelle. Au droit de l'allée axiale, des allées sablées seront rétablies de part et d'autre, au centre des nouveaux alignements.
- Pour le traitement des sols du centre et des franges de l'esplanade centrale et de son allée d'axe, maintien d'une surface engazonnée.

LES STRUCTURES D'ALIGNEMENTS :

LA RECOMPOSITION DES STRUCTURES D'ALIGNEMENT du secteur de l'Étoile Royale a été envisagée selon une logique paysagère intégrant la replantation future des alignements de l'Allée de Villepreux, dont la réalisation pourrait intervenir ces prochaines années, sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Grand Parc de Versailles.

Dans cette perspective, la replantation des alignements de l'Étoile Royale est proposée en tilleul (*Tilia cordata*), essence traditionnelle des alignements du Grand Parc de Versailles, présentant une bonne adaptation au site et un bon comportement au regard des tailles de formation. La reconduction du peuplier d'Italie, essence plantée sur le site en 1810 et lors des campagnes de replantation de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle, conduirait à créer, au droit de la grande perspective, une structure d'alignement très spécifique, avec une séquence de grandes silhouettes élancées, émergeant au dessus des frondaisons des alignements de tilleuls des allées rayonnantes et de celles de boisements périphériques.

Cette opération de replantation complète des alignements de l'Étoile Royale concerne un nombre total de 446 sujets, implantés selon une trame moyenne d'environ 6 mètres.

LES TRAVAUX DE PLANTATION SONT EFFECTUÉS selon les étapes et les prescriptions suivantes :

- Abattages des peupliers résiduels et travaux de dessouchages.
- Implantation de terrain, en plan et nivellement.
- Travaux préparatoires de sols, avec interventions de sous-solage, extraction de racines traçantes des anciens peupliers, creusement des fosses de plantation avec amendement de sols et apport ponctuel de terre végétale.
- Exécution d'antennes de drains, dans les secteurs présentant des zones d'hydromorphie.
- Sélection en pépinière puis fourniture et plantation de *Tilia cordata*, de taille T 16/18, conditionnés en mottes.
- Plantation, tuteurage tripode et protection des troncs par lattis de joncs.
- Façonnage de cuvettes d'arrosage et plombage des végétaux.
- Suivi des végétaux (arrosage, entretien des cuvette et des tuteurs, etc...) sur une période de deux ans.

RÉAMÉNAGEMENT DES CIRCULATIONS ET RÉFECTION DES VOIERIES:

LE RÉAMÉNAGEMENT DES ALLÉES ET CIRCULATIONS de l'Étoile royale (rétablissement d'une voie circulaire autour de l'esplanade centrale et création d'allées sablées latérales) est quant à lui réalisé, dans le cadre d'un mécénat de compétences, par la société COLAS, partenaire du château de Versailles pour la remise en état des allées et terrasses du parc.

- Objectifs :

- Recréer le tracé historique de l'Étoile Royale et la perspective depuis le château.
- Permettre une circulation lourde sur l'anneau.
- Recréer des allées piétonnes en conservant leur texture et la teinte du château.
- Limiter les apports extérieurs de matériaux dans une approche développement durable.

- Procédé :

- Décapage de la terre végétale et démolition des voies existantes.
 - Déblai / remblai.
 - Récupération des produits de démolition, traitement en place.
 - Mise en œuvre d'une grave bitume pour l'anneau.
-



CHÂTEAU DE VERSAILLES

CE CERTIFICAT ATTESTE QUE

A PARTICIPÉ À LA REPLANTATION DE
L'ÉTOILE ROYALE
DU PARC DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
EN ADOPTANT UN TILLEUL.

Fait au château de Versailles, le

Jean-Jacques Aillagon, Président



CHÂTEAU DE VERSAILLES

POUR REDONNER VIE À L'ÉTOILE ROYALE
DANS LES JARDINS DE VERSAILLES

ADOPTEZ UN ARBRE

AU CŒUR DE L'AXE MAJEUR DU PARC DE VERSAILLES, L'**ÉTOILE ROYALE**, QUI DATE DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE, EST UNE PIÈCE MAÎTRESSE DE LA COMPOSITION DE **LE NÔTRE**. ELLE PROLONGE LA PERSPECTIVE D'EAU DU GRAND CANAL ET AMORCE CELLE QUI S'ÉTEND, À L'OUEST, DANS LA PLAINE DE VERSAILLES.

FORTEMENT ENDOMMAGÉE À LA SUITE DE LA TEMPÊTE DE 1999, L'ÉTOILE ROYALE ÉTAIT RÉDUITE, CES DERNIÈRES ANNÉES, À UNE VASTE ÉTENDUE DE PELOUSE, PONCTUÉE DE MANIÈRE TRÈS ÉPARSE PAR QUELQUES PEUPLIERS D'ITALIE.

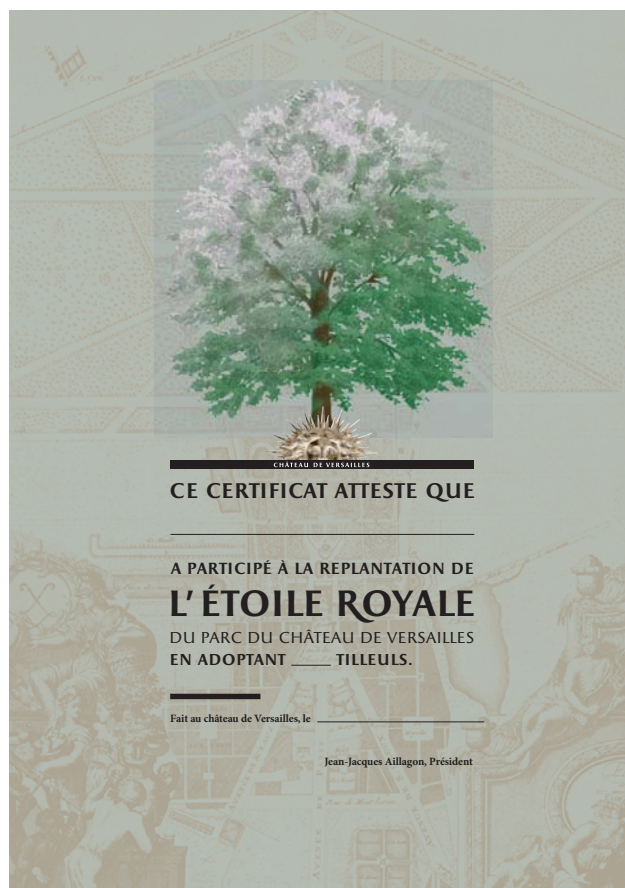
AFIN DE RESTITUER À CE MAGNIFIQUE OUVRAGE DE **LE NÔTRE** SA DISPOSITION VÉGÉTALE ET PAYSAGÈRE D'ORIGINE, SONT ENGAGÉS AUJOURD'HUI LE RÉAMÉNAGEMENT DES ALLÉES ET **UN PROGRAMME COMPLET DE REPLANTATION DES STRUCTURES D'ALIGNEMENT D'ARBRES**.

AU TOTAL, **446 TILLEULS** (*TILIA CORDATA*), ESSENCE TRADITIONNELLE DES ALIGNEMENTS DU PARC DE VERSAILLES, SONT REPLANTÉS SELON LE TRACÉ HISTORIQUE.

SI VOUS SOUHAITEZ APPORTER
VOTRE CONCOURS À LA CAMPAGNE
DE REPLANTATION DE L'ÉTOILE ROYALE,
DONT LE PREMIER MÉCÈNE EST
MOËT HENNESSY, VOUS POUVEZ
FAIRE **UN DON ET ADOPTER UN OU
PLUSIEURS ARBRES.**

**LE COÛT DE L'ADOPTION D'UN ARBRE
S'ÉLÈVE À 1000 €** (ACHAT DE L'ARBRE,
TRANSPORT, PLANTATION ET ENTRETIEN
PENDANT UN AN).

**UN CERTIFICAT D'ADOPTION
NOMINATIF** VOUS SERA REMIS,
À VOTRE NOM OU AU NOM
DE LA PERSONNE À LAQUELLE
VOUS SOUHAITEZ L'OFFRIR.



Pour faire un don :

Il suffit d'adresser au Président
du château de Versailles
(RP 834 – 78008 Versailles Cedex),
une déclaration d'adoption précisant votre
intention de soutenir la replantation de
l'Étoile royale, accompagnée d'un chèque
bancaire ou postal, libellé à l'ordre de
l'agent comptable de l'Établissement
public du château de Versailles.

Un reçu fiscal vous sera retourné
pour vous permettre de bénéficier
des dispositions de la loi sur le mécénat
ouvrant droit à **une réduction sur
l'impôt**, de **66 %** des sommes versées
pour les particuliers et de **60 %** pour les
entreprises.

En remerciement de votre don, la carte
d'abonnement « **Un an à Versailles** »
vous sera offerte, vous permettant
un accès illimité au Château pendant un an.

Informations :

Service mécénat

01 30 83 77 04 / 77 70 / 84 49

LE PARC DU CHÂTEAU DE VERSAILLES



© château de Versailles

LE PARC DE VERSAILLES EST L'ARCHÉTYPE DU JARDIN RÉGULIER construit selon un plan architectural rigoureux et géométrique. Pendant végétal de l'architecture des bâtiments, le domaine de Versailles et de Trianon se compose de trois parties distinctes :

- Les jardins avec leurs parterres de fleurs, présents pour l'agrément.
- Les bosquets, architectures de transition entre les parterres et les grands arbres qui ferment l'horizon. Les bosquets, véritables salons de plein air dissimulés au cœur des espaces boisés du petit parc, constituent un lieu de promenade et de divertissement.
- La forêt, percée de larges allées rectilignes et de carrefours en étoile, aménagée pour la chasse à courre.

LOUIS XIV AIME LES JARDINS. Jusqu'à sa mort, il préside personnellement à leur aménagement et se fait soumettre le « détail de tout » ; il s'y promène souvent, y accompagne hôtes de marque et ambassadeurs étrangers... De somptueuses fêtes y sont données et le roi élabore un itinéraire préservé par lequel il indique la *Manière de montrer les jardins de Versailles*.

EN 1661, LOUIS XIV CHARGE ANDRÉ LE NÔTRE (1623-1700) de la création et de l'aménagement des jardins de Versailles qui sont entrepris juste avant les travaux d'agrandissement du palais de Louis XIII. Ils dureront une quarantaine d'années. Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) dirige le chantier, Charles Le Brun (1619-1690) donne les dessins d'un grand nombre de statues et de fontaines. Plus tard, Jules Hardouin-Mansart ordonne des décors de plus en plus sobres et agrandit l'Orangerie de Le Vau.

LA CRÉATION DES JARDINS demande un travail titanesque, là où n'existaient que des bois, des prairies et des marécages. Le roi, pressé de voir la réalisation de son rêve, fit transplanter des milliers d'arbres de grandes dimensions. Des milliers d'hommes participent à cette vaste entreprise.

LES JARDINS S'ORDONNENT AUTOUR DE DEUX GRANDS AXES qui se coupent à angle droit au niveau de la terrasse et qui commandent de vastes perspectives :

- l'axe nord-sud depuis le bassin de Neptune jusqu'à la Pièce d'Eau des Suisses.
- l'axe est-ouest depuis la façade de la galerie des Glaces jusqu'à l'extrémité du Grand Canal.

C'est la perspective majeure de Versailles que Le Nôtre a ouverte sur l'infini. Elle conduit le regard jusqu'à l'horizon et mesure 3200 mètres, de la façade du château à la grille du Parc.



© château de Versailles, C. Milet

LE DÉCOR SCULPTÉ OCCUPE UNE GRANDE PLACE DANS LES JARDINS, faisant du parc de Versailles l'un des plus grands musées de statuaire en plein-air. En marbre, en bronze ou en plomb, les sculptures ornent allées, bosquets et bassins. Elles s'inspirent des légendes de la mythologie gréco-romaine ainsi que de l'histoire ancienne. En 1661 Charles Le Brun supervise, avec son équipe de sculpteurs, l'installation des décors : fontaines, statues et vases. Œuvres originales ou copies de modèles antiques réalisées par les pensionnaires de l'Académie française de Rome, plus de 300 sculptures ornent les jardins. Des artistes tels que Girardon, Tuby ou Coysevox réalisent nombre de chefs-d'œuvre qui ont fait la renommée des lieux, complétés par la *Grande Commande*

de 24 statues de marbre blanc passée par Colbert pour le parterre d'Eau en 1674. Au siècle suivant, bien que Louis XV puis Louis XVI apportent peu de changements aux jardins, le groupe de Neptune est installé au centre du bassin et de nouveaux bosquets sont créés dans les années 1770, à l'instar des Bains d'Apollon ou du Bosquet de la Reine.

DEPUIS 1992, LES JARDINS SONT EN COURS DE REPLANTATION, et après la tempête dévastatrice de décembre 1999, les travaux se sont accélérés au point que, dans bien des parties, ils ont déjà retrouvé leur physionomie d'origine.

LE PARC DU CHÂTEAU DE VERSAILLES EN QUELQUES CHIFFRES

Le domaine de Versailles

La surface totale: 787 ha dont :

- 4 hectares pour la Place d'Armes
- 431 hectares pour le Grand Parc
- 96 hectares pour le domaine de Trianon
- 77 hectares pour le jardin et ses bosquets (Petit Parc)
- 39 hectares pour la Pièce d'eau des Suisses
- 66 hectares pour le terrain des Mortemets
- 24 hectares pour le Grand Canal
- 53 hectares pour le Domaine de Marly

Les structures végétales du jardin

- 350 000 arbres dans le domaine
- 40 km de charmilles
- 32 hectares de pelouse
- 43 km d'allées
- 23 km de treillage
- 700 topiaires de 67 formes différentes
- 6 000 arbres taillés régulièrement dont 1 886 tilleuls autour du Grand Canal
- 300 000 fleurs plantées chaque année par les jardiniers, dont 260 000 produites dans les serres du domaine
- 1 500 arbres en caisse à l'Orangerie, dont 900 orangers.

La Statuaire en plein air

Éléments sculptés dans le Petit Parc (comprenant vases, vasques, termes, statues, reliefs, mascarons, bustes, candélabres, chapiteaux, groupes), dont :

- 235 vases
- 155 statues
- 86 groupes sculptés

Les bassins et fontaines

- 55 fontaines et plus de 600 jeux d'eau
- 35 km de canalisations hydraulique (90% en fonte et 10% en plomb)

Le domaine de Marly

- 53 ha de surface totale
 - 8,3 km d'allées
 - 2 320 m² de surface bâtie ancienne
 - 1 557 arbres, 1 234 arbres à replanter
 - 185 topiaires
-